



FICHE INFORMATION

LA VACCINATION DU LAPIN DE COMPAGNIE

QUELLES MALADIES ?

Deux maladies mortelles peuvent affecter les lapins en Europe : la **myxomatose** et la **maladie hémorragique virale du lapin** ou **VHD** (incluant 2 variantes du virus).

LES VOIES DE TRANSMISSION

La myxomatose est due à un virus se transmettant **directement par contact** entre lapins mais aussi par **l'intermédiaire des insectes piqueurs** (notamment les moustiques). Un lapin vivant en intérieur toute sa vie peut donc contracter la maladie.

L'agent pathogène de la VHD est également un virus. **Très résistant** dans le milieu extérieur, il peut se propager par **l'intermédiaire de la nourriture** ou même de **vos chaussures au retour d'une promenade**. En effet, un foin fauché dans un champs situé en zone contaminée reste porteur du virus pendant 6 mois. De même pour les graines, elles restent susceptibles d'abriter le virus durant **4 mois** malgré le traitement thermique nécessaire à la fabrication des granulés. Là aussi, un lapin d'intérieur peut donc

être concerné.

Pour ces raisons, la vaccination est recommandée pour **tous les lapins de compagnie**.

LES VACCINS

Afin de couvrir le virus de la myxomatose et les deux variants du virus de la VHD, **deux vaccins** doivent être effectués **tous les ans**, voire tous les 6 mois en zone à risque.

La vaccination peut s'effectuer **dès l'âge de 10 semaines** et met 3 semaines avant d'être effective. Il existe **très peu de réactions vaccinales**. Les seuls effets secondaires rapportés sont une légère fièvre les heures suivant l'injection et la formation d'un nodule cutané de quelques millimètres au point d'injection qui disparaît spontanément au bout de quelques semaines.